



« Quel plaisir de vous retrouver à chaque nouvelle Gazette et j'en profite pour vous souhaiter une belle année 2022 puisque nous n'avons pas pu nous rassembler lors de la tradition cérémonie des vœux.

Même si la situation sanitaire est toujours aussi délicate, la vie municipale de Bout du Pont de l'Arn reste intense. En ce début d'année, de nombreux dossiers vont nous occuper.

Tout d'abord, un mot sur le nouvel adressage qui nous a demandé de nombreux mois de travail. Je tiens à remercier ma 1ère adjointe, Catherine Barraillé et Blanche Mendes, conseillère municipale. Elles ont mené le projet de A à Z. Aujourd'hui, toutes les maisons et bâtiments de la commune ont un numéro et une adresse. Je rappelle que nous étions dans l'obligation de nous mettre en conformité.

Côté travaux, le chantier de la route du Banquet est en train de se terminer. Un chantier qui aura duré de longs mois et qui aura perturbé le quotidien de bon nombre d'entre-nous. Mais le résultat est là et cet axe très fréquenté ne ressemble plus du tout à ce que nous avons connu. Au cours de cette année 2022, les chantiers seront moindres même si nous allons continuer à embellir notre village.

En ce qui concerne la vie économique, nous revenons sur les différentes visites d'entreprises que nous organisons régulièrement. Cela nous permet, à mes adjoints et moi-même, de faire le point avec nos entrepreneurs. Ces derniers font la richesse de Bout du Pont de l'Arn.

Dans ce numéro, nous parlons également du futur Plan local d'urbanisme intercommunal. Il est en phase de finalisation. L'enquête publique démarre ce 14 février. L'enquêtrice sera présente en Mairie de Bout du Pont de l'Arn le 15 février et le 11 mars. Ainsi, les personnes le souhaitant pourront la rencontrer.

Enfin, un mot sur les animations. Elles ont été belles lors des derniers mois. Je pense au salon vins et terroir mais aussi à la fabuleuse soirée cabaret du 19 novembre et au week-end de Noël. Côté rendez-vous, c'est avec grand plaisir que nous retrouverons Nadau le vendredi 3 juin. Les places sont en vente à la Mairie. Ne tardez pas trop car le groupe attire les foules. Enfin, nous préparons activement la nouvelle saison estivale avec, en nouveauté, un grand tournoi de Beach Soccer, la Guinguette d'Arcachon, le feu d'artifice et la soirée bodegas. De quoi se faire plaisir.

Très bonne lecture et surtout prenez soin de vous. »

Bernard Prat Maire de Bout-du-Pont-de-l'Arn



Page 2 // Travaux: route du Banquet + projets à venir ...

Page 3 // **Economie:** visites d'entreprises

Page 4 // Intercommunalité: vacances à l'accueil loisirs ieunes + déménagement de la CCTMN + PLUi

Page 5 // Vie communale: adressage: c'est fini!

+ adieu à Julien + la commune s'illumine ...

Page 8 // Animations: retour sur les festivités de l'automne salon vins et terroir, cabaret, Noël + à venir ...

Page 11 // Infos pratiques: urbanisme en ligne + fuites d'eau L'expression de la Gazette

Retrouvez votre gazette sur :

BOUT DU PONT DE L'ARN la Qazette n° 36

Février 2022 - Tirage à 650 exemplaires / Directeur de la publication : Bernard PRAT - Maire Rédaction : Service communication et Catherine Barraillé-Andrieu avec le concours de toute l'équipe municipale - Conception : Agence Nose







« Ouf » se disent de nombreux habitants du secteur mais aujourd'hui, le résultat est là. Après de nombreux mois de travaux, le chantier de la route du Banquet est en train de se terminer.

« Les travaux ont pris du retard à cause des intempéries des mois de novembre et décembre. Sans cela, ils se seraient finis plus tôt », explique Bernard Prat avant d'ajouter : « Nous sommes très satisfaits du résultat. Après les travaux qui ont concerné la rue du Banquet et le chemin du Pays-Bas, nous avons un quartier totalement rénové et beaucoup plus agréable pour les habitants et tous ceux qui empruntent ces axes de circulation. » Rappelons que tout a été repris. « Effectivement, tout d'abord les réseaux avec l'entreprise Eiffage et cela n'a pas été une mince affaire puis l'éclairage public avec Cegelec. Des trottoirs ont été créés et des ralentisseurs ont été mis en place afin d'obliger les automobilistes à réduire leur vitesse », poursuit le premier magistrat de la commune. La sécurité était au cœur des préoccupations des élus. « Tout à fait car nous avions un problème de vitesse sur ce secteur. L'aménagement de la rue du Banquet a quelque peu ralenti le phénomène et nous espérons que les travaux réalisés route du Banquet permettront de stopper la dangerosité de certains véhicules. D'ailleurs, j'en appelle au civisme et à la responsabilité de chacun. Il faut savoir que l'école n'est pas très loin et de nombreux enfants arpentent ces rues. Respectons les limitations de vitesse mais également la signalisation. » La municipalité continue donc d'investir pour le confort des habitants.

Les projets à venir

Comme évoqué par Bernard Prat dans la dernière a permis de résoudre de nombreuses affaires », Gazette, 2022 sera une année de transition pour la note Bernard Prat. Au cours de cette année, la commune. Mais qui dit « transition » ne veut pas dire partie voirie ne sera pas en reste. « Effectivement, une année sans projet. « Tout d'abord, nous avons notre attention sera portée sur quelques axes tout le quotidien à gérer. Un quotidien qui est bien communaux qui ont bien besoin d'être repris. » Et rempli pour une commune comme Bout du Pont de l'ensemble de ces dossiers sera, bien évidemment, l'Arn. Il y a tout l'entretien du village qui demande supervisé par Jacques Barthès, adjoint en charge du temps à nos agents techniques sans oublier des travaux. Les centrales seront aussi au cœur des toutes les demandes des administrés », explique le préoccupations puisqu'une mise aux normes est Maire. Ensuite, les élus continueront à travailler sur obligatoire et d'importants travaux seront engagés. de nombreux dossiers comme le futur lotissement « Enfin, nous souhaitons réaliser la mise en sécurité communal à l'Estrade et la maison partagée. Ils du carrefour entre le chemin Serré et l'avenue Jean réfléchissent également à étendre le système de Marty à hauteur de la Métairie Neuve », conclut vidéoprotection. « Les caméras sont devenues Bernard Prat. L'année 2022 ne sera donc pas de un outil de grande utilité. D'ailleurs les forces de tout repos. l'ordre nous le disent régulièrement. Le système

la Qazette / Page 1 —





Régulièrement, Bernard Prat visite les entreprises de la commune. Au cours des dernières semaines, il s'est rendu au garage Joucla, chez Eco Auto Recycl', à la carrosserie Dissane, chez Malrieu mais aussi chez Atié Process, chez Guerrero Maçonnerie et chez la Société nouvelle Chaudières Rouanet. L'occasion pour le premier magistrat de s'enquérir de la santé de chaque structure. Il était accompagné de ses adjoints.

Guerrero Maçonnerie



Chaudières Rouanet



Garage Joucla



Malrieu Distribution



Éco Auto Recycl'



Carrosserie Dissane







Les vacances de Noël au sein de l'Accueil jeunes des Rives de l'Arn ont été bien actives. De nombreuses sorties ont été proposées au groupe encadré par Marion Sénégas et Carmen Mena. Entre la patinoire, le cinéma, le Jump Park de Montaudran et le marché de Noël de Castres, les jeunes ne se sont pas ennuyés. Place maintenant aux vacances d'hiver.







En bref

Déménagement de la CCTMN : Les bureaux de la Communauté de communes Thoré Montagne Noire ont été transférés à Albine au cours du mois de décembre. Vous êtes reçus au 13 avenue de la Ribaute du lundi au vendredi de 8h30 à 12h et de 14h à 17h. Tél : 05.63.97.98.08.

Plan local d'urbanisme intercommunal:

Le futur PLUi est en cours de finition. Après de longs mois de travail, le nouveau document devrait rentrer en vigueur d'ici la fin de l'année. D'ici là, l'enquête publique a débuté le 14 février et se terminera le 17 mars. A Bout du Pont de l'Arn, les permanences de l'enquêtrice auront lieu les 15 février (14h-17h) et 11 mars (9h-12h).





Le nouvel adressage est bel et bien terminé. Certains habitants vont donc être informés de leur nouvelle adresse avec la numérotation afin de faire les démarches auprès des organismes (impôts, la Poste, fournisseurs d'énergie, CPAM...) ainsi que les propriétaires à leurs locataires.

Afin d'effectuer ce changement d'adresse un service en ligne est mis à votre disposition : service-public.fr Ce service est gratuit à condition de bien cliquer sur « Modification administrative ».

La Mairie mettra en place une permanence pour vous aider dans cette démarche. On fait le point avec Catherine Barraillé, première adjointe au maire.



Pourquoi ce nouvel adressage?

Catherine Barraillé: « La réalisation d'un plan d'adressage a pour objectif la définition d'adresse normées pour l'ensemble des voies de la Commune qui se voient attribuer une dénomination, et des bâtis qui y sont situés, référencés par un numéro. L'amélioration des services rendus aux citoyens de la commune reste une de nos priorités. Il s'agit d'un élément essentiel pour le bon fonctionnement de nombreux services, qu'ils concernent les citoyens (secours, prestations à domicilie...) les entreprises (fournisseurs d'énergie, service

GPS...) ou les collectivités (recensement, gestion des déchets, de l'eau et de l'assainissement, collecte de taxes). L'adressage complet est également indispensable pour les Communes concernées par un plan de déploiement de réseau de fibre optique jusqu'à l'habitant. »

Comment avez-vous procédé pour le mettre en place ?

- **C.B.**: Nous avons réalisé un inventaire des différentes voies présentes sur le territoire communal afin d'identifier les dénominations et les numérotations existantes et celles qui seront à créer à l'aide d'un plan communal de sorte à mettre en évidence les erreurs et anomalies telles que :
- Les dénominations de voies manquantes dans les habitats isolés (lieux-dits, hameaux, voies privées ouvertes à la circulation mais sans nom...)
- Les adresses manquantes dans les zones d'activité où les voies ne sont pas souvent nommées. Ce fût un travail très important réalisé avec Blanche Mendes. »

Comment avez-vous choisi le nom des rues ?

C.B: « Le nom des rues a été choisi en fonction de l'histoire du lieu, de la configuration du terrain, etc... Mais aussi en faisant référence à des personnes qui ont marqué le village comme l'espace commercial Claude Baboulène, personnage emblématique qui a contribué à l'évolution économique de Bout du Pont de l'Arn. »

Ciao l'Ami

Le 29 décembre dernier, le ciel s'est assombri audessus de Bout du Pont de l'Arn. Julien Balayé, vice-président du comité d'animation, venait de nous quitter dans un terrible accident de voiture. Julien, c'était la joie de vivre.

Présent en tant que bénévole depuis de nombreuses années, il ne manquait quasiment jamais les événements organisés dans le village. C'était une figure incontournable de la commune et une cheville ouvrière de l'association. Toujours prêt à aider, il donnait énormément de son temps afin que les festivités soient les plus réussies possible. Il était présent tôt le matin et partait souvent le dernier après les manifestations. Il répondait rarement « non » aux nombreuses sollicitations et se « mettait en quatre » pour satisfaire aux exigences des nombreuses animations. « Encore aujourd'hui, je n'arrive pas à imaginer qu'il n'est plus là. Nous étions très proches et je savais que je pouvais compter sur lui », lâche avec beaucoup d'émotion le maire Bernard Prat qui était également son oncle. Julien va énormément manguer. Il manguera à ses proches mais également à ses nombreux amis, au comité d'animation et à l'ensemble des personnes qui l'ont côtoyé. Son étoile brillera longtemps au-dessus des festivités de Bout du Pont de l'Arn. Adieu Julien, Ciao l'Ami.



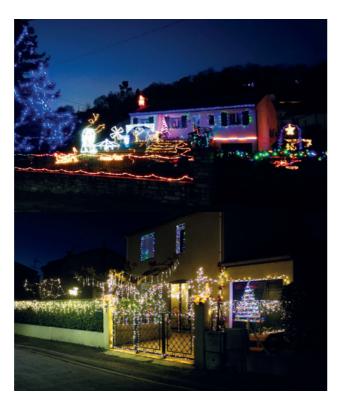
FACE INTERPIT

Le Père Noël s'invite à l'école

C'est une tradition immuable. Avant de partir en vacances, les enfants de l'école ont reçu la visite du Père Noël. Ce dernier n'était pas seul puisqu'il était accompagné d'un lutin et de nombreux cadeaux pour toutes les classes. Une distribution réalisée en présence, bien évidement de Bernard Prat. Le Maire était entouré de Catherine Barraillé, sa première adjointe et de Christine Pujol, adjointe en charge des affaires scolaires. Bernard Prat qui a eu droit lui aussi à sa surprise puisque les enfants lui ont offert une carte à l'occasion de son anniversaire.

Et la commune s'illumina...

Cette année encore Bout du Pont de l'Arn aura brillé de mille feux durant les fêtes grâce notamment au concours d'illuminations qui s'est déroulé du 6 au 20 décembre. Ce sont seize foyers qui ont participé à cette nouvelle édition. Des foyers qui ont réalisé beaucoup d'efforts en mettant en place sur leurs façades et dans leurs jardins de belles décorations. De quoi apporter de la gaieté dans les quartiers du village, en complément des magnifiques illuminations de la commune. Le jury, composé de plusieurs élus, est allé à la rencontre de chaque participant et a pu les noter en fonction de différents critères (effet d'ensemble des illuminations et décorations, l'harmonie entre les illuminations et les décorations, la créativité et l'originalité des décors, Les décorations « de jour » (non lumineuses) seront valorisées lors de la notation par les jurés). C'est Jean-Claude Piva, habitant rue Cassiopée, qui succède à Jean-François Sanchez. Il est suivi par Danièle Nobre et Jean-François Sanchez. Tous les participants ont reçu des chéquiers-cadeaux à utiliser dans les commerces de la commune, partenaires de l'opération. Bravo à tous. Rendez-vous l'année prochaine.



Une année d'élections

Cette année, plusieurs scrutins auront lieu. Tout d'abord, les élections présidentielles se tiendront les 10 et 24 avril prochains. Quant aux élections législatives, pour élire les députés, elles se tiendront les 12 et 19 juin. Si vous n'êtes pas encore inscrits sur les listes électorales, vous pouvez le faire jusqu'au 4 mars en venant à la Mairie.



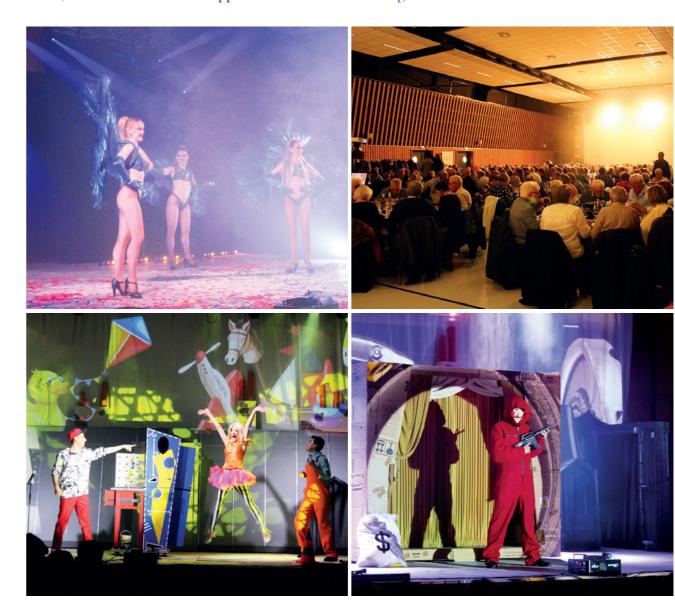
En bref

Les gendarmes en réunion : Courant décembre, les compagnies de gendarmerie du sud du département étaient en réunion à la salle polyvalente. L'occasion pour Bernard Prat de rappeler son attachement aux différentes forces de sécurité.

Adieu Jeannot: Une figure emblématique du village et du bassin mazamétain s'en est allée début novembre. Jean Bascoul a été l'un des pionniers de la MJC de Bout du Pont de l'Arn. Il a également été le fondateur du Téléthon de l'Arn et du Thoré. Une manifestation qu'il a portée jusqu'en 2012 avec beaucoup d'investissement en la développant sans cesse.



L'automne a été festif à Bout du Pont de l'Arn. La 4ème édition du salon vins et terroir a attiré de nombreux visiteurs. La soirée cabaret du 19 novembre dernier a été un formidable succès avec près de 350 personnes. Enfin, les festivités de Noël ont apporté de la féérie dans le village.



— la**gazette** / Page 8 ——











Nadau revient!!!

C'est le concert que beaucoup ne manquerait pour rien au monde. Le célèbre groupe Nadau sera de retour à Bout du Pont de l'Arn le vendredi 3 juin à 21h à la salle polyvalente. Nadau, c'est « la cornemuse landaise qui s'engueule avec la guitare électrique, c'est le chant traditionnel qui se frite et qui se frotte avec la musique », comme les membres aiment bien le rappeler. Depuis sa création, Nadau s'est produit plus de 1.000 fois et notamment dans 4 Zenith et lors de 4 Olympia. Joan et sa troupe s'étaient déjà produits en 2013 et 2017 à la salle polyvalente. Deux prestations qui avaient enchanté le public. D'ailleurs, en 2017, il avait été nécessaire de rajouter une date car le premier concert avait été complet en moins d'un mois. Le 3 juin prochain, l'âme de l'Occitanie planera donc sur la commune. Nadau, ce sont des titres qui ont fait la légende du groupe. On pense notamment à « L'Encantada »

temps troublés, ils cherchent d'où ils viennent. On se à la Mairie. Prix : 23€. Informations au 05.63.97.55.60.

mais également à « Mon dieu que je suis à mon aise ». rend compte que les jeunes sont plus nombreux qu'il y Des chansons qui seront, bien évidemment, interprétées a quelques années en arrière. On représente également à Bout du Pont de l'Arn. Depuis plusieurs années une génération qui a vu des tas de choses disparaître, maintenant, Nadau draine un public de plus en plus qui a vu la fin d'une certaine ruralité. Des merveilles important et nombreux. Un succès expliqué simplement technologiques apparaissent à une très grande vitesse par Joan : « Je pense que cela correspond à une mais on n'y trouve pas forcément notre compte.» Le ton recherche profonde des gens. De plus en plus, en ces est donné. Rendez-vous donc le 3 juin. Places en vente



En bref

Festival de chorales: Le festival de chorales fera son grand retour le 6 mars prochain à 14h30 à la salle polyvalente. Un événement organisé par l'indéboulonnable Gilberte Tailhades en lien avec la municipalité. Entrée gratuite

Vide-grenier : Le FC Bout du Pont de l'Arn organisera son vide-grenier le dimanche 27 mars prochain à la salle polyvalente et à l'aire de loisirs d'Arcachon.

Un événement unique : Le Thoré FC et la municipalité proposeront du 29 juin au 3 juillet prochains un grand tournoi de beach soccer (du foot sur sable). La manifestation aura lieu au cœur de l'Aire de loisirs d'Arcachon. De nombreuses animations seront proposées au cours de ces 5 jours.

Les Guinguettes de retour : La Guinguette d'Arcachon rouvrira ses portes pour la troisième année consécutive en juillet et août. La programmation musicale est en pleine préparation.

— la**gazette** / Page 9 — la**g**azette/Page 10----

Infos pratiques

L'urbanisme se fait en ligne

Vous avez un projet de travaux (permis de construire, déclaration préalable, certificat d'urbanisme, permis de démolir) et vous devez déposer un dossier en Mairie. Depuis le 1^{er} janvier, pour réaliser vos démarches d'urbanisme, la commune met à votre disposition un service en ligne, sécurisé, gratuit et facilement accessible.

Pour cela, vous pouvez nous envoyer vos dossiers par mail à urbanisme@boutdupontdelarn.fr (format PDF de préférence). Le dépôt en ligne est un nouveau service offert aux usagers mais n'est pas une obligation pour vous. Nos services continuent de vous accueillir pour recevoir vos demandes papiers ou envoyées par courrier, avec les mêmes délais légaux de traitement de vos demandes.



Les petites fuites font les grandes dépenses

La fuite d'eau est la hantise de tous les propriétaires d'habitation. Vérifier régulièrement son compteur peut vous éviter de nombreuses surprises. Sachez qu'un goute à goutte d'un robinet équivaut à 5L/heure soit 43m3/an. Un mince filet d'eau permanent représente 16L/heure soit 140m3/an, un filet d'eau plus important représente 63L/heure soit 550m3/an. Quant à une fuite sur un WC, cela entraîne une perte de 25L/heure soit 219m3/an. Eh oui, les petites fuites, parfois insignifiantes, peuvent faire de grandes dépenses !!!

L'expression de la Gazette

POURQUOI DIT-ON Être au bout du rouleau?

Pour comprendre l'origine de cette expression, il faut remonter au XIVe siècle. À cette période, les livres n'existaient pas encore sous leur forme actuelle. On utilisait un bâton de buis ou d'ivoire pour y enrouler des feuilles, écrites sur une seule face et collées bout à bout. Ces ancêtres du livre étaient appelés des rôles. Le terme est d'ailleurs toujours employé dans l'administration, notamment pour désigner des registres.

C'est du côté du théâtre qu'arrive une première version de l'expression. À l'époque, les dialogues des acteurs étaient écrits sur ces fameux *rôles*. Lorsqu'une personne avait peu de texte dans la pièce, on appelait cela un *rôlet*. Au XVIIe siècle apparaît ainsi l'expression « *Être au bout de son rôlet* » pour désigner quelqu'un qui est démuni face à une situation, ne sachant que dire et que faire.

